

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,

V. 39-40

1883. -84

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ ET DUHENT,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1883

TERME

SUR LES

MÉDAILLES D'OCTAVE-AUGUSTE.

I. Tête laurée d'Octave à droite, en Terme ; derrière, un foudre.

Rev. IMP. CAESAR. Octave assis sur une chaise curule, tenant une Victoire.

COHEN, *Descript. génér. des monnaies de la république romaine*, n° 92, pl. XXIII, n° 64, et *Médailles imp.*, éd. 1880, n° 445.

II. Tête nue d'Octave.

Rev. IMP. CAESAR. Terme de Priape sur un foudre ou plutôt Octave avec la tête radiée de face en Terme de Priape sur un foudre.

CON., *Descript. etc.*, n° 93, pl. XXIII, n° 65, et *Médailles impér.*, éd. 1880, n° 444.

Eckhel et Cohen placent l'émission de ces deux médailles entre les années 719 et 726 (55-28 av. J. C.), et Rollin et Feuarent en 726 (28). Si elles ne datent pas de cette dernière année, elles doivent s'en rapprocher beaucoup. En tout cas, elles sont antérieures au mois de janvier de l'an de Rome 727 (27 av. J. C.), mois pendant lequel Octave prit le titre d'Auguste, sur la motion de Munatius Plancus.

Le premier denier représente Octave en Terme; le second figure Terme sur le revers.

Terminus est le dieu protecteur des bornes et des limites. L'organisation territoriale de Rome est attribuée aux rois sabins Tatius et Numa. On dit que Tatius consacra sur le Capitole le dieu Terme et que Numa fut le premier qui lui érigea un temple (*). Suivant une antique légende, lorsque Tarquin le Superbe éleva sur le mont Tarpéien, en l'honneur de Jupiter, de Junon et de Minerve, le fameux temple que Tarquin l'Ancien avait voué dans une bataille contre les Sabins, tous les dieux qui possédaient des autels ou des temples sur le Capitole, cédèrent leur place, à l'exception du dieu Terme et de la déesse de la Jeunesse, *Juventas*, qui opposèrent une résistance opiniâtre. Les autels de ceux-ci furent renfermés dans l'enceinte du temple même de Jupiter Capitolin (†); l'un était placé dans le vestibule de Minerve, et l'autre à l'intérieur du temple (‡). Mais, comme le culte de Terme devait se faire en plein air, on pratiqua dans la voûte une légère ouverture au-dessus de l'image du dieu (†). Les devins interprétèrent favorablement la résistance de

(*) PLUTARQUE, *Vie de Numa*, XXI.

(†) TITE-LIVE, liv. Ier, chap. LV, et liv. V, chap. LIV; OVIDE, *Fastes*, liv. II, v. 669-670; DENYS D'HALIC., *Ant. rom.*, liv. III, p. 314, éd. Lyon, 1555; AULU-GELLE, liv. XII, chap. VI; SERVIUS sur Virgile, *Æneid.*, IX, v. 448. Voy. aussi SAINT-AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, liv. IV, chap. XXIII.

(‡) DENYS D'HALIC., *loc. cit.*

(†) OVIDE, *ouv. cité*, II, v. 674-672; SERVIUS, *loc. cit.*; FESTUS, *De significatione verborum Pauli Diaconi excerpta*, Lipsiæ, p. 157.

Terme et de la Jeunesse, qui promettaient, disaient-ils, à Rome une puissance inébranlable et éternelle ⁽¹⁾. Cela se débitait parmi le peuple, pour lui persuader qu'il n'y avait rien de plus sacré que les limites des champs : en effet, ceux qui avaient l'audace de les changer étaient voués aux Furies, et il était permis de les tuer ⁽²⁾.

La légende, en ce qu'elle indique Terme refusant de céder à Jupiter, symbolise l'inamovibilité de Terme et sa relation intime avec Jupiter. Aussi, écrit Preller ⁽³⁾, y eut-il plus tard à Rome un Jupiter Terminus ou Terminalis, le Zeus Ὀρος des Grecs. Jupiter est, en effet, le principe de tout ordre et, par suite, le protecteur des bornes. Le foudre représenté par la première médaille ne rappelle-t-il pas Jupiter Terminalis ? Le droit ne fait-il pas allusion à l'ordre qu'Auguste rétablit dans l'empire et à sa vaste réorganisation ⁽⁴⁾ ?

Ce fut lui qui divisa Rome en sections et en quartiers. D'un autre côté, les limites de l'empire romain furent ainsi fixées par Auguste : au nord, le Rhin et le Danube ; à l'orient, l'Euphrate ; au midi, la Haute-Égypte, les déserts de l'Afrique et le mont Atlas ; à l'occident, les mers d'Espagne et les Gaules ⁽⁵⁾.

(1) TITE-LIVE, liv. 1^{er}, chap. LV ; FLORUS, liv. 1^{er}, chap. VII.

(2) NOEL, *Dict. de la Fable*, t. II, p. 652, V^o Terme.

(3) L. PRELLER, *Les Dieux de l'ancienne Rome*, pp. 473-474. Suivant Noel (t. II, p. 652, V^o Terminalis), ce fut avant la création du dieu Terme qu'on honora Jupiter Terminalis, comme protecteur des bornes. On lit, en effet, dans Denys d'Halicarnasse (liv. II, p. 213), que Numa consacra à Jupiter Terminalis les limites des champs.

(4) SUÉTONE, *Oct.-Aug.*, chap. XXX et suiv.

(5) CHATEAUBRIAND, *Études hist.*, éd. Garnier, p. 117.

Une nuit, Octavius, père d'Octave, crut voir son fils plus grand que ne le sont les mortels, armé du foudre et d'un sceptre, revêtu des insignes du maître des dieux, couronné de rayons (1) et assis, au milieu des lauriers, dans un char que traînaient douze chevaux d'une blancheur éclatante. Une autre nuit, A. Catulus, après avoir fait la dédicace du Capitole, eut deux songes. Dans le premier, il vit une troupe d'enfants jouer autour de l'autel de Jupiter, qui en prit un à part et lui mit dans le sein une petite statue de la République, qu'il tenait à la main. Dans le second, il aperçut ce même enfant sur les genoux de Jupiter Capitolin, et comme il voulait l'en faire retirer, le dieu s'y opposa, disant qu'il élevait en lui le soutien de la République. Le lendemain, Catulus rencontra Octave, qu'il n'avait jamais vu, et fut frappé de sa ressemblance avec l'enfant dont il avait rêvé. Quelques-uns racontent autrement le premier songe de Catulus : selon eux, plusieurs enfants demandant un tuteur à Jupiter, le dieu leur en désigna un, auquel ils devaient adresser toutes leurs demandes ; puis il toucha de la main les lèvres de l'enfant, et la porta ensuite à la bouche. M. Cicéron, accompagnant C. César au Capitole, racontait à ses amis un songe qu'il avait eu la nuit précédente : il avait vu, disait-il, un enfant d'une figure distinguée descendre du ciel, et s'arrêter devant les portes du Capitole, où Jupiter lui avait remis un fouet ; puis, apercevant tout à coup Octave, qui était encore inconnu à la

(1) On a vu que la figure du revers de la seconde médaille décrite est radiée.

plupart d'entre eux, et que César avait amené avec lui pour un sacrifice, il s'écria que c'était là l'enfant dont il avait vu l'image dans son sommeil. Les deux médailles, l'une par le droit, l'autre par le revers, évoquent naturellement le souvenir de ces faits, qui nous sont rapportés par l'auteur des douze Césars (1). Elles font allusion à la grandeur d'Octave, à sa souveraineté, à ses victoires et à la stabilité qu'il donna ensuite au monde romain : il rendit ce monde inébranlable comme le *Jupiter Terminalis*, sous la figure duquel il est sans doute représenté.

Les deux deniers représentent un foudre. Une autre pièce, à l'effigie du triumvir Octave, offre isolément, au revers, un foudre ailé. « Ce symbole, écrit Boutkowski (2), semble faire allusion directe à la toute-puissance d'Auguste, qui, dans l'opinion publique, passait pour un dieu et fut considéré comme héritier du pouvoir de Jules-César. Papinius Stаций, dans son « *Genethl. de Lucain* », nous en donne la meilleure preuve, quand il dit : *Et Fulmen Ducis inter arma Divi*. — Appien observe aussi que la foudre parut toujours être favorable à Octave, quand il dut faire la guerre contre Sexte-Pompée, Marc-Antoine et Cléopâtre. »

Eckhel (3) suppose que, parmi les statues d'Octave, il en existait une qui le figurait sous l'image du dieu Terme et que, par adulation, on y avait ajouté le foudre, attribut de Jupiter.

(1) SUTONE, *Oct.-Aug.*, XCIV.

(2) *Dict. de numismatique*, Leipzig, 1878, p. 319.

(3) *Doct. numorum Veterum*, t. V, p. 87.

Havercamp, Vaillant et d'autres ont cru voir, sur l'un des revers, l'hermès du Soleil et, dans le foudre, son symbole en rapport avec l'adage d'Octave *Σπιῶδι βραδύως* (*festina lente, hâte-toi lentement*) (1), le Terme marquant la lenteur et le foudre la vitesse.

Le dieu Terme fut d'abord figuré sous la forme d'une grosse pierre carrée, d'une souche, d'un pieu fiché en terre ou d'une tuile (2). Dans la suite, on lui donna un cou ou une tête humaine placée sur une borne pyramidale ; mais il était toujours sans bras et sans pieds, afin, dit-on, qu'il ne pût changer de place (3).

La statue du revers de la seconde médaille rappelle, par sa ressemblance évidente, les Ἑρμαῖ (*Hermæ, Hermes* ou *Mercures*), espèces particulières de statues de pierre qui n'offraient, d'ordinaire, qu'une tête double ou simple, ou un buste (sans mains ni pieds) ; le reste se réduisait à un poteau à quatre faces. Cette forme était empruntée à la vieille manière pélasgique de représenter Mercure.

Le culte des hermès existait chez les Athéniens (4), auxquels (5) on attribuait l'invention des hermès quadrangulaires ; souvent la tête qui surmontait ces blocs carrés ou taillés en forme de cube, portait une barbe en forme de coin (6), et, au lieu de bras, figuraient tout au plus

(1) SUÉTONE, *Oct.-Aug.*, XXV.

(2) OVIDE, *Fastes*, liv. II, v. 644 ; TIBULLE, liv. Ier, *Élég.* I, v. 40 ; SENÈQ., *Hipp.*, act. 2, I, v. 628 ; MORERI, V° *Terme*.

(3) NOEL, t. II, p. 632, V° *Terme*.

(4) CORN. NEPOS, *Alcib.*, III.

(5) PAUSANIAS, I, 24, IV, 33.

(6) ARTEMIDORE, II, 37.

des saillies pour suspendre des couronnes (1), ainsi que le *phallus* obligé (2). Suivant Festus, cité par Moreri (3), c'était un grand crime de tenir le dieu Terme caché en aucune manière, d'autant plus que les bornes des champs devaient être vues de chacun.

Après la bataille d'Actium en 725 (29 av. J.-C.), Octave ferma le temple de Janus et reçut le titre d'*imperator*, non comme général, mais comme empereur.

La chaise curule qui sert de siège à Octave (première médaille), est la marque des hautes dignités; elle appartenait surtout à Octave, devenu maître du monde.

ALPH. DE SCHODT.

(1) B. A. K., *Mon. de l'art. ant.*, I, 3.

(2) Voy. ARISTOPH., *Lysistr.*, 4093; PLUTARQ., *An Seni*, 28. — Compar. MACROBE, *Saturn.*, liv. I^{er}, chap. XIX. Voy. aussi MULLER, *Nouv. manuel complet d'archéol.*, t. 1^{er}, § 67.

(3) *Grand Dictionnaire historique*, V^o Terme.
